

Réunion du conseil d'établissement

Le mercredi 28 mars 2018, 19h00
Salon du personnel

Procès-verbal

<u>Présents :</u>	<u>Absents :</u>
<i>Pascal D'Asti (direction)</i>	Lucie Thibeault (éducatrice)
Annie Potvin (enseignante)	
Martine Beauchamp (enseignante)	
Akila Iguerbousbane (enseignante)	
	Pascale Corriveau (parent)
Magali Girard (parent)	
Caroline Duchesne (parent)	
Yann Omer-Kassin (parent)	
Marie Charest (parent)	
Pascale Grignon (parent)	
Aurélie Blin (membre de la communauté)	
Audrey St-Onge (stagiaire)	

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)
Proposé : Marie Charest Secondé : Yann Omer-Kassin
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 février 2018 (10 min)
Proposé : Yann Omer-Kassin Secondé : Aurélie Bin
4. Affaires découlant du procès-verbal (10 min)
 - Permis d'alcool : la Régie des alcools, des courses et des jeux propose deux types de permis : vente ou seulement consommation sur place. Il sera nécessaire que l'OPP fasse les demandes de permis requises à la Régie à l'avenir
5. Étude de dossier (40 min)
 - 5.1. Dossiers de décision (à approuver ou à adopter) :
 - 5.1.1. OPP
 - 5.1.1.1. Approbations par courriel avant la présente réunion
 - Commanditaires du BBQ
 -
 - 5.1.1.2. Corvée de printemps (26 mai) et achat de pizza

Demande : approuver cette activité

Proposé : Caroline Duchesne Secondé : Akila Iguerbousbane

5.1.1.3. Journée pizza

470\$ de profits + 200\$ de compensation de Pizza Pizza pour mauvais service.

Possibilité de renouveler l'expérience (sondage en cours sur la page FB des parents)

Montant déposé (vs petite caisse)

5.1.1.4. États financiers

Il est demandé que le total des revenus et des dépenses soit ajouté

5.1.1.5. Vente de légumes bio

Date souhaitée : 19 octobre 2018

Proposition :

Que l'OPP mette sur pied une campagne de financement écoles enracinées de Équiterre (livraison de paniers de légumes biologiques) <http://equiterre.org/projet/ecoles-enracinees/campagne-de-financement-ecoles-enracinees>

Chaque panier coûte 30 \$. La livraison des paniers se fera à l'école le vendredi 19 octobre.

LES AVANTAGES

1. Récolte de fonds pour votre école (6 \$ par panier vendu)
2. Sensibilisation des jeunes à l'alimentation saine, locale et durable
3. Légumes sans pesticide de synthèse ni OGM
4. Réduction du kilométrage alimentaire et l'emballage
5. Soutien de l'économie locale et des producteurs de chez nous.

Proposé : Pascale Grignon

Secondé : Caroline Duchesne

5.1.2. Calendrier scolaire 2018-2019

Présentation du calendrier scolaire. Les journées de vaccination et l'AG (1 et 2) seront à ajouter. Un point de discussion sera fait sur la question de l'AG au prochain CÉ.

Calendrier proposé par : Marie Charest

Secondé : Akila Iguerbousbane

5.1.3. Grille-matières --- présentation de la grille-matière 2018-2019

Changement : ajout de la musique comme art aux 3 cycles

Proposé : Pascale Grignon

Secondé : Marie Charest

5.1.3.1. Horaire quotidien des élèves

Deux minutes de déplacement retranché pour unifier l'horaire de l'école à celui des autres écoles.

5.1.4. Nouvelle matière COSP --- approbation de la planification 2018-2019

Demande : approuver la planification. Une reddition de compte sera présentée en fin d'année.

Résolution : (résolution signée en annexe du PV)

Après trois années d'expérimentation réalisées dans les écoles, le MEES a statué que des apprentissages en orientation seront appliqués pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire à partir de l'année scolaire 2017-2018. Six contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) obligatoires pour le 3^e cycle ont été déterminés.

En 2017-2018, pour faciliter l'implantation, le MESS a demandé à chaque équipe-école de choisir un minimum d'un contenu en cinquième année et un minimum d'un contenu en 6^e année. En 2018-2019, l'ensemble des six contenus devra être travaillé. Ainsi, les enseignants et enseignantes de l'école se sont concertés afin de choisir des contenus qui répondent aux besoins de chacun des degrés. Puis, à raison de 10h par année, ils les travailleront en classe sans les évaluer, mais en gardant une trace (papier, photo, vidéo, portfolio). Les contenus seront intégrés dans les matières scolaires.

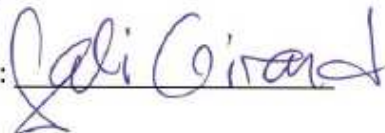
Ainsi, voici ce qui sera travaillé dans chacun des niveaux pour 2018-2019.

Approbation du CE.

Signature de la Direction :



Signature de la présidente du CE :



Date : Le 28 mars 2018

Proposé : Caroline Duchesne

Secondé : Annie Potvin

5.2. Dossiers d'informations et suivis :

(50 min)

5.2.1. Des nouvelles des nôtres

5.2.1.1. Direction

- Retour progressif au travail de Mme Gaulin (5^e année – classe de M. Médor), s/d 2 avril au 27 avril. M. Médor demeure attiré à l'école pour la durée du retour progressif.
- Le projet de mise à jour du site Internet de l'école sera pris en charge par M. Sotcheat et sa classe (4^e année).
- Tous les élèves de 4^e année ont été sélectionnés pour participer à une évaluation en mathématique au mois d'avril. Étude pancanadienne. Sélection faite au hasard.
- Le projet théâtre des élèves de 6^e année est devenu un club d'impro sous la supervision de Mme Isabelle et Mme Mélanie. Ouvert à d'autres élèves.

5.2.1.1.1. Budget de l'école 2017-2018

5.2.1.1.1.1. Présentation du budget

5.2.1.1.1.2. Mesure 15024 et autres mesures (atelier pour les parents)
 Atelier avec Dr Nadia le jeudi 24 mai à 15h30 sur l'anxiété (pas disponible le soir) – 1000\$. Système de réservation en ligne avec date limite d'inscription 3 jours avant (Marie). Possibilité d'offrir le service de garde à explorer. Dans la communication, préciser qu'il y a des livres sur différents sujets disponibles pour les parents au secrétariat.

5.2.1.1.1.3. Bilan classe neige (dépenses)

Présentation du bilan financier. Joint au PV en annexe.

2 chalets. Très belle participation. Excellents moniteurs. Température parfaite. 1 blessée mineure et un enfant malade ont dû être récupérés par les parents en cours de classe neige.

Le CÉ tient à féliciter l'équipe-école pour cette initiative.

Dates réservées pour l'an prochain.

5.2.1.1.2. Entretien du bâtiment

- Drain de la cour à déboucher aux 2 ans. Fait pour cette année.

- Cour d'école :

- planification des classes modulaires faite sur la base de la capacité d'accueil du quartier et non pas sur la capacité d'accueil d'une école seulement. Cette planification est en fonction des inscriptions. L'école St-Jean-de-La-Landes en aura. SJDB n'est pas à l'abri d'en recevoir mais rien de prévu présentement.

- Cour avant :

- présentation le 27 mars de 100% du projet.

- 2 bancs et arbustes à récupérer et relocaliser.
- Achat de pancartes « interdiction de chien » pour la cour arrière

5.2.1.1.3. Plan de lutte à l'intimidation – suivi des travaux

Les travaux avancent. Cadre disciplinaire à revoir. Présentation au CÉ de mai.

À FAIRE : Commentaires émis au CÉ de novembre 2016 à retracer par Pascale

5.2.1.1.4. Inscriptions 2018-2019 – bilan prévisionnel

Présentation des prévisions préliminaires. 1 seul groupe en maternelle 4 ans. 2 combinés (2-3 et 4-5), un groupe de plus en 6^e. Conséquence : un groupe titulaire de plus. Le local d'anglais est donc réquisitionné.

5.2.1.1.4.1. Ventilation postes enseignants

1 titulaire supplémentaire au primaire. 0.5 tâche en maternelle 4 ans. 4 jours en musique et 2.5 jours en arts plastiques.

5.2.1.1.4.2. Effectif personnel non enseignant

Présentation du personnel non enseignant

5.2.1.1.5. Programme Culture à l'école --- volet artiste en résidence

12 au 26 avril, exposition des œuvres des élèves à la bibliothèque Rosemont

5.2.1.2. Enseignants

Sortie au Musée de l'Holocaust, le jeudi 13 avril. Dîner sur place. Modification à l'horaire requis. 9,50\$ couvert par la mesure Jeune public. L'école couvrira les frais de transport (STM).

Il est proposé d'accepter la sortie et de couvrir les frais.

Proposé : Caroline Duchesne Secondé : Yann Omer-Kassin

5.2.1.3. Service de garde

5.2.1.3.1. Règlements du service de garde

- Discussion sur les frais de garde chargés aux parents des élèves qui ont participé à la classe neige. Possibilité de crédit sur deux jours de SDG d'ici la fin de l'année à confirmer
- Règles du SDG : il est demandé que ce document soit dorénavant approuvé par le CÉ l'année précédente et fourni par courriel aux parents chaque début d'année, quelques semaines AVANT le début des classes. Ces règles seraient à envoyer avec le « kit de début d'année » : contenu informatif de l'agenda.

- Dans les lettres aux parents sur les prochaines classes neige, les aviser de la nécessité d'annuler le SDG et la date limite (2 semaines plus tôt).

5.2.2. Comité communication

5.2.2.1. Soirée extraordinaire - valeurs de l'école, confirmer date

Le mardi 10 avril, 19h à 21h. Relance à faire auprès des enseignants, employés non enseignants, parents, conseil des élèves...

5.2.3. Membres parents du CÉ

5.2.3.1. Compte-rendu de la réunion des présidents de CÉ (19 février)

-Réunion proposée par le commissaire Jean-François Gosselin. Sujets couverts : la Stratégie pro-parents, communications aux parents, frais de journées pédagogiques, déneigement, etc.

5.2.4. Représentant du comité de parents

-École inclusive : fonctionne avec certaines conditions : aménagement et services.

-Congrès de la FCPQ le 1-2 juin sur la mobilisation des parents.

-Modulaires : résolution du CP qui demande que les prochaines demandes soient prévues plus d'un an à l'avance.

6. Levée de l'assemblée

Proposée : Caroline Duchesne

Secondée : Aurélie Bin